

J'ai abordé la question des perspectives d'avenir de nos relations commerciales bilatérales. Permettez-moi maintenant de les situer dans le contexte des objectifs commerciaux plus vastes du Canada.

Pour obtenir une meilleure croissance économique et assurer la compétitivité du Canada, nous poursuivons des initiatives économiques dans plusieurs domaines. Le succès des Négociations commerciales multilatérales (NCM) de l'Uruguay Round est une priorité. Nous savons qu'il est dans notre intérêt, en raison de notre forte dépendance sur les marchés étrangers, de travailler ferme au renforcement du système commercial mondial et à une plus grande libéralisation.

Dans la région de l'Asie-Pacifique, nous bénéficions de la présence de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (CEAP) qui, nous en sommes convaincus, peut jouer un rôle constructif pour faire avancer les objectifs de libéralisation mondiale du commerce. La CEAP favorise le dialogue entre les cadres des milieux d'affaires de la région du Pacifique. Il est dans l'intérêt de tous les pays membres de cet organisme que les NCM donnent des résultats satisfaisants. Il est tout particulièrement intéressant que des puissances importantes, dont les actions en matière de commerce nous affectent tous, fassent partie de la CEAP.

Les discussions pour la conclusion d'un accord de libre-échange trilatéral avec nos partenaires commerciaux nord-américains (ALENA) ont été, comme vous le savez tous, une autre des priorités commerciales du Canada.

Nous poursuivons le même objectif, que ce soit dans l'ALENA ou les NCM. Les secteurs où il y aura une libéralisation du commerce en vertu de l'ALENA sont généralement les mêmes que ceux sur lesquels nos négociateurs de Genève font porter leurs efforts.

Les objectifs canadiens ont été atteints. Nous avons une entente conforme à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui permet d'éliminer les barrières internes sans ajouter de nouveaux obstacles pour nos autres partenaires. Nous croyons avoir une entente qui est un prolongement de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et qui s'inscrit dans le contexte des travaux des NCM. Je tiens à vous assurer que, contrairement à ce que certains croient, l'ALENA n'est pas un bloc commercial. Ce n'était là ni notre intention, ni le résultat obtenu. Nous avons toujours été conscients du fait qu'une économie comme celle du Canada ne peut tout simplement pas se permettre d'adhérer à des accords commerciaux fermés.